

Le Huffington Post, 19 janvier 2012

## Génocide arménien: au Sénat, le texte de loi qui divise le PS et l'UMP



Le HuffPost [Aude Lorriaux](#) Première Publication: 19/1/12 07:40 CET Mis à jour: 19/1/12 19:56 CET

Envoyer cet article

Difficile de comprendre la position des deux grands partis, PS et UMP, sur la proposition de loi pénalisant la négation des génocides. Car sur ce texte, le Sénat n'est plus divisé entre droite et gauche mais entre opposants et partisans, ces derniers étant souvent des élus de départements comportant une forte communauté arménienne. De nombreux sénateurs ont d'ailleurs annoncé qu'ils seraient aux abonnés absents lundi, lors de l'examen de la proposition de loi par le Sénat.

L'auteur de la proposition de loi est une députée UMP (Valérie Boyer) et le texte à l'Assemblée a été voté par les députés du parti majoritaire, pourtant, certains sénateurs UMP ne voteront pas le texte: il y a seulement quelques mois - le 4 mai 2011 - le Sénat, alors à droite, avait rejeté un texte PS identique porté par le sénateur Robert Badinter et certains ne veulent pas se déjuger.

Les sénateurs PS sont-ils pour autant tous en faveur de ce texte? Pas du tout. La commission des lois du Sénat, présidé par le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, a ainsi rejeté mercredi la proposition de loi, en adoptant une "motion d'irrecevabilité". "Nous avons raisonné en droit", explique le président de la commission, pour lequel ce texte aurait été jugé comme "anti-constitutionnel" en raison d'un possible conflit avec le droit fondamental de la liberté d'expression. Il risquait selon lui, par contamination, de menacer la loi de 2001 qui reconnaît le génocide arménien. "Le Parlement n'est pas un tribunal: il ne revient pas au législateur de faire l'histoire", se justifie le président, qui propose la création d'une commission sous l'égide de l'Unesco plutôt que le vote d'une loi.